



HAÏTI deux ans après: Faut-il commémorer une catastrophe ?

La commémoration d'un événement tragique a pour fonction ontologique de se souvenir pour lutter contre l'oubli de l'événement lui-même et parfois aussi de ses conséquences. Pour un drame historique, comme la Shoah, il s'agit non seulement d'un devoir de mémoire pour rendre hommage aux victimes, mais également, comme le souligne son étymologie latine commemoratio qui signifie "action de rappeler", de témoigner de l'horreur pour éviter sa répétition.

Mais dans le cas d'une catastrophe naturelle quel sens peut avoir, sur le plan collectif, une commémoration au-delà de l'hommage aux victimes qui reste, lui, un geste intime ?

Si l'objectif tient du marketing humanitaire et de la lutte contre l'oubli alors pourquoi ne pas commémorer des non événements médiatiques comme la mort du demi million de femmes en couche ou celle des 8 millions d'enfants qui meurent annuellement avant l'âge de 5 ans ? Dans ce cas, la commémoration, pour qu'elle ait un sens, devrait être quotidienne.

Sinon la commémoration peut être source de sens dans l'analyse non pas de l'événement lui même mais de ses conséquences. Une sorte de catamnèse de la prise en charge de l'événement.

Le 12 janvier 2010 la population haïtienne a vu débarquer d'avions venus du monde entier une foule assez colorée de personnes plus ou moins compétentes avec le stéthoscope dans une main et la bonne volonté dans l'autre. Cette déferlante humanitaire a profité de l'absence d'Etat et donc de coordination pour "occuper" le terrain sanitaire et déstabiliser les liens souvent fragiles tissés depuis de nombreuses années avec le gouvernement comme nous essayons de le faire dans la région goavienne depuis plus 15 ans. Nous ne parlerons pas ici de l'amateurisme de certains membres d'ONG qui sans formation se mettaient à pratiquer des gestes réservés à des professionnels de la santé ou à des équipes de chirurgiens qui ont pratiqué des amputations à la chaîne dont l'indication n'était pas recommandée dans une telle situation.

"Haïti s'est transformé en lieu de passage forcé pour les ONG transnationales. Et Haïti ne convient pas aux amateurs. Il existe une relation maléfique ou perverse entre la force des ONG et la faiblesse de l'Etat Haïtien. Certaines ONG n'existent qu'à cause du malheur haïtien". Ricardo Seitenfus, ancien représentant de l'OEA (Le Temps 21.12.2010). C'est ce que nous appelons le "syndrome Kosovo": l'événement catastrophe relayé par les médias crée l'effet compassionnel qui crée le besoin humanitaire qui provoque l'effet générosité qui produit des fonds à disposition qui finalement créent des ONG qui disparaîtront dès que la source sera tarie et que les projecteurs seront éteints. Nombre d'entre elles et pas des moindres ont fait les frais du syndrome Kosovo à la fin des années 90.

Qu'est-ce qui a changé depuis le 11 janvier 2010 ? Pour prendre simplement l'exemple de la nutrition, nous constatons aujourd'hui que les cas de malnutrition sévère n'ont pas diminué. Au contraire après le cataclysme, le choléra et la sécheresse, les familles sont encore plus fragilisées. Dans la région de Grand Goâve beaucoup de petits paysans ont perdu leur terre ou l'homme qui faisait vivre la famille est mort. Nous voyons beaucoup de femmes et d'enfants seuls.

Que vont-ils devenir quand les ONG seront parties ?

Les structures étatiques n'étant pas encore en capacité de prendre le relai se pose, à ce stade de la post urgence, la question cruciale de la responsabilité des ONG dans le suivi et la pérennité de leurs actions, dans l'aspect parfois toxique de leur présence et surtout dans le désastre humain que leur départ va engendrer, notamment lorsqu'elles vont licencier brutalement leur personnel local. Uniquement dans la région de Grand Goâve 1200 licenciements étaient prévus d'ici la fin de l'année 2011. Cela signifie 1200 familles qui vont se retrouver dans la situation pré séisme ou dans des conditions sociales encore plus dégradées qu'il y a deux ans. Cela annonce également un danger pour la sécurité des expatriés qui continuent de travailler dans une perspective à plus long terme et

qui vont être tenus responsables de ce nouveau drame social. Nous avons une grande responsabilité en tant qu'ONG à ne pas ajouter du chaos au chaos social et humain dans ce pays déjà assez tourmenté par de multiples démons déstabilisants.

Si d'un point de vue d'un développement solidaire et sur un plan éthique, l'appui aux structures sanitaires haïtiennes, dans la perspective d'un passage de témoin aux acteurs locaux, est la seule voie acceptable, comment donner du sens à cette commémoration afin de pouvoir dire sur le plan de l'intervention humanitaire d'urgence: "plus jamais ça".

La solution est peut être ici en amont par une meilleure coordination des ONG suisses capables d'intervenir dans des situations d'urgence en privilégiant l'expertise de chacune d'elle.

Tony Frisch, l'ancien chef du corps suisse d'aide humanitaire, qui partage avec nous ce triste constat a initié avant son départ un groupe de réflexion sur ce thème dont les objectifs sont d'améliorer l'efficacité des ONG et éventuellement d'arriver à la conclusion de la nécessité d'une certification des ONG en capacité d'intervenir en situation d'urgence. Nous espérons que son successeur l'ambassadeur Manuel Bessler poursuivra cette démarche. Lors de la dernière journée de la Chaîne du Bonheur, le professeur Gilles Petitpierre avec qui nous partageons nos préoccupations, a lancé l'idée d'un conseil humanitaire suisse qui pourrait être un élément régulateur.

Le débat est ouvert, car si nous ne pouvons pas avoir de contrôle au niveau international sur tous les acteurs dits humanitaires, tentons au moins, dans un premier temps, d'améliorer l'intervention des ONG suisses. L'ONU nous a déjà fait savoir qu'elle suivait avec intérêt cette réflexion.

Car après le chaos des humanitaires lors du tsunami de 2004 puis en Haïti, *Primum non nocere* ("d'abord ne pas nuire"), le principe de non-malfaisance devant précéder celui de bienfaisance, devrait figurer sur le fronton de nos associations.



Nago Humbert

Président
Médecins du Monde Suisse

© 12 janvier 2012